

Les parcs urbains au Québec Témoins d'une longue évolution

Carole Fernet et Ron Williams

Numéro 21, automne 1983

Le patrimoine vert

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18897ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

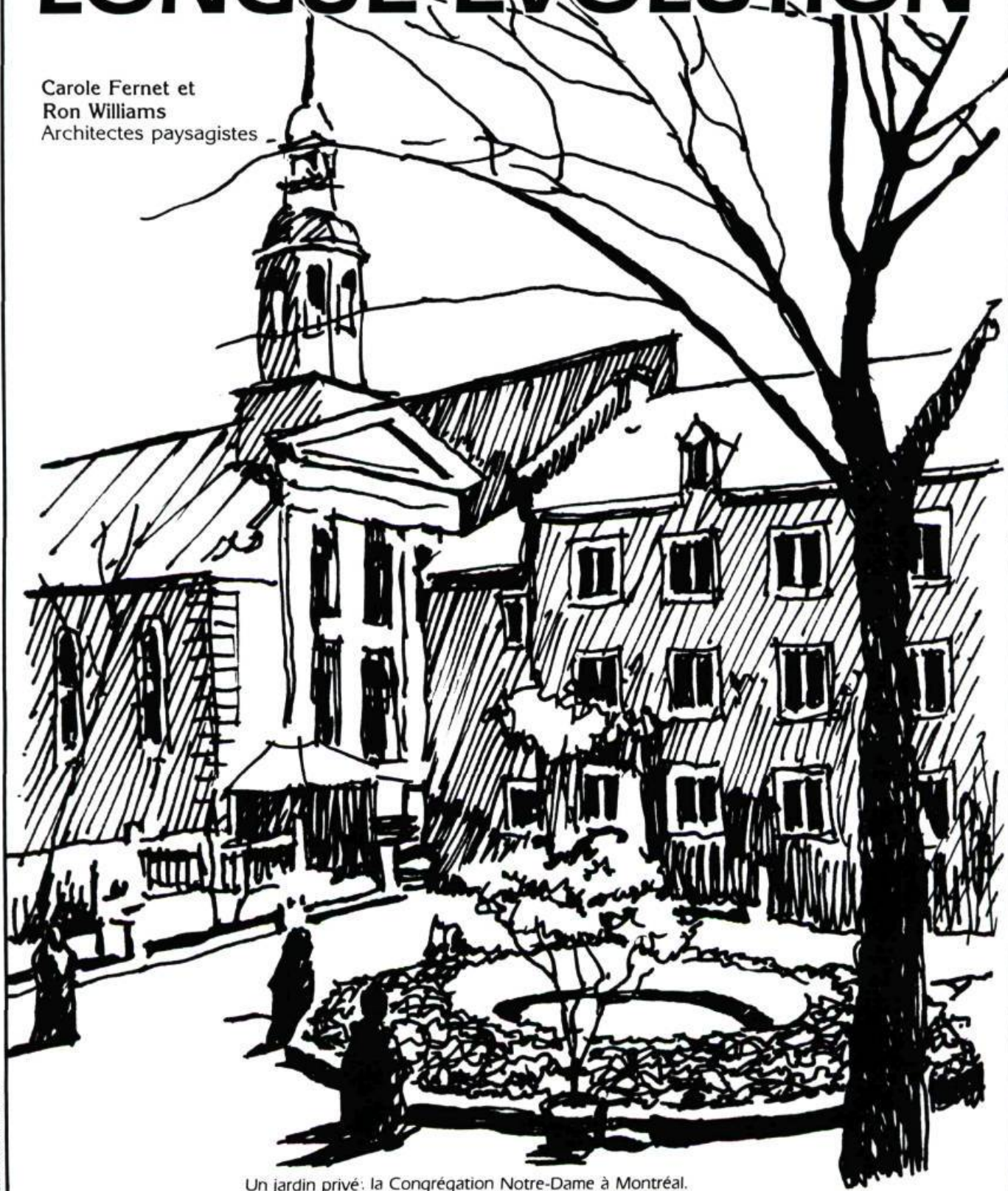
Fernet, C. & Williams, R. (1983). Les parcs urbains au Québec : témoins d'une longue évolution. *Continuité*, (21), 10-13.

LES PARCS URBAINS AU QUÉBEC

TÉMOINS D'UNE

LONGUE ÉVOLUTION

Carole Fernet et
Ron Williams
Architectes paysagistes



Un jardin privé: la Congrégation Notre-Dame à Montréal.

Depuis la colonisation du Québec au XVII^e siècle, les parcs ont embelli les villes. Ils constituent à travers les âges les témoins fidèles des idéaux qui en régissaient la réalisation. Ils résistent au temps alors que les bâtiments qui les entourent ont souvent été modifiés quand ils n'ont pas complètement disparu.

Leur conception varie selon la nature et l'idéologie de la société qui les a créés au cours des différentes époques. L'objectif de ce propos est de retracer l'évolution des modèles d'aménagement de ces espaces en décrivant les grands courants de pensée mondiaux qui ont influencé leur insertion dans le paysage urbain.

DEBUT DE LA COLONIE: DEUX TRADITIONS

L'organisation des villes dans les colonies ressemblait beaucoup à celle des *villes nouvelles* bâties en France: une forme rectangulaire ou presque, entourée de murs ou de fortifications, une trame orthogonale de rues définissant des îlots; les espaces découverts servaient de place pour les marchés, de place d'armes ou encore de lieu de rassemblement face à l'église. Ces fonctions ont quelquefois été réunies en un seul espace la *place publique* de dimension restreinte qui représente une première tradition d'espaces libres. Ces places publiques ont par la suite été pavées et, aujourd'hui, elle se retrouvent au coeur des quartiers d'affaires ou des zones d'activités culturelles.

Ce mode d'organisation apparaît dans toutes les villes françaises du Nouveau Monde. En 1672, le plan de Montréal fait par Dollier de Casson montre l'élargissement de la rue Notre-Dame près de l'église, et la place du marché, déjà établie, représentent les espaces sacrés et profanes. Le plan de la Nouvelle-Orléans, tracé par Lemoyne au début du XVIII^e siècle, montre aussi une belle combinaison d'espaces: le parvis d'église et la place du marché sur un site adjacent au fleuve Mississipi. Mais, dans la ville de Québec, les conditions géographiques difficiles du site ont entraîné une forme plus irrégulière du plan; les places publiques établies pendant la première période de la colonisation se répartissent entre la place Royale en Basse-Ville et la place d'Armes en Haute-Ville.

Parallèlement à cette première tradition se développait celle des jardins privés, espaces fermés aux rues de la ville, qui servaient de lieux de vie collective pour les institutions dont le rôle fut important au début de la colonie.

Ces jardins s'apparentent à ceux des institutions médiévales de l'Europe, comme les monastères, les abbayes et les universités. Dans le plan d'aménagement du jardin, on en retrouve la géométrie et la symétrie présidant à la distribution des fonctions. Une partie sera utilisée à des fins potagères, réunissant la culture des légumes, des fines herbes, des fruits ainsi que des fleurs destinées à l'autel, une autre sera consacrée à la culture ornementale, une autre enfin servira de lieu de méditation. Le jardin du couvent des Ursulines fondé en 1642, celui de l'Hôtel-Dieu et celui du Séminaire de Québec sont des exemples de ce genre d'espaces verts. À Montréal, la même tradition se répète dans les jardins de l'Hôtel-Dieu (1642-1859), du Grand Séminaire, de la Congrégation Notre-Dame et de beaucoup d'autres. Dans les centres-villes très denses d'aujourd'hui, ces jardins privés nous unissent au passé et constituent des lieux de verdure très appréciés.

LES SQUARES DU XIX^e SIÈCLE

Une croissance urbaine rapide caractérise l'expansion commerciale et industrielle de la fin du XVIII^e et le XIX^e siècle suscitant la création de nouvelles formes d'espaces libres. En Europe et particulièrement dans les nouveaux secteurs résidentiels des grandes villes, le square ou *carré vert* s'est beaucoup développé. Cet espace de dimensions restreintes (un ou deux îlots de la trame urbaine) était aménagé de pelouse, d'arbres et d'arbustes; il jouait un rôle de contrepoids à l'urbanisation rapide. Les squares de Soho et de Bloomsbury à Londres en sont des exemples bien connus; la Place des Vosges à Paris et les squares de Philadelphie (1683) en sont les précurseurs.

Ce modèle d'espace vert s'est répandu au Québec vers le milieu du XIX^e siècle. À Montréal, plusieurs sites laissés libres ont été transformés en square à cette époque: la place Viger, don du premier maire de Montréal à la ville en 1844, est rapidement devenue un centre de récréation urbain; des fontaines, des jardins décoratifs

et un kiosque comptaient parmi ses attraits. Le carré Dominion, ancien cimetière pour les victimes de l'épidémie de choléra de 1832, fut aménagé en parc en 1869 suite à des pressions d'un groupe de citoyens influents. Beaucoup d'anciens marchés se sont vus également transformés en square pendant cette période, notamment la Place de l'Hôtel-de-Ville à Québec, adjacente à la Basilique, et la Place Victoria à Montréal. Un autre square de grande renommée, le square Saint-Louis, a été établi sur un site proposé comme réservoir d'eau en 1878. Ce dernier est devenu le centre d'un noyau culturel florissant du début du XX^e siècle.

Aujourd'hui ces *squares* existent encore (sauf quelques-uns malheureusement éliminés ou amputés pour satisfaire les besoins des réseaux de transport). Ils constituent des îlots de verdure dans des quartiers résidentiels très denses ou dans les quartiers d'affaires où ils sont encadrés par des édifices commerciaux et institutionnels importants.

LES GRANDS PARCS DE 1850 À 1900

Aux États-Unis, les grands parcs urbains des années 1850 à 1900 ont été conçus pour créer des espaces naturels à l'intérieur des villes. Ils devaient répondre aux difficiles conditions de la vie urbaine consécutives à l'accroissement de la population et de l'urbanisation. L'aménagement de ces grands espaces de verdure rendait le milieu urbain plus agréable en offrant aux citadins la possibilité de se promener et de se détendre. Le premier grand parc de ce type en Amérique du Nord fut *Central Park* à New York, conçu en 1858 par le fondateur de la profession d'architecture de paysage, Frédéric Law Olmsted. Il a par la suite conçu des parcs majeurs dans la plupart des villes nord-américaines, dont Boston, Saint-Louis et Montréal.

Les voies de circulation et les lignes de ces parcs dessinent des courbes douces. Les volumes animés par la végétation produisent une illusion d'infinité et de dynamisme qui contraste avec l'image statique d'une ville bâtie aux rues agencées selon une trame orthogonale. L'ensemble était destiné à offrir aux visiteurs le spectacle de sé-

LES DIFFICILES ANNÉES 1930

Ironiquement, une des périodes les plus riches de l'évolution des parcs urbains fut celle de la crise économique de 1930-1940. Suivant l'exemple des grands projets de l'administration Roosevelt aux États-Unis, les gouvernements provinciaux et municipaux ont lancé plusieurs projets de construction de parcs de grande envergure pour combattre le chômage.

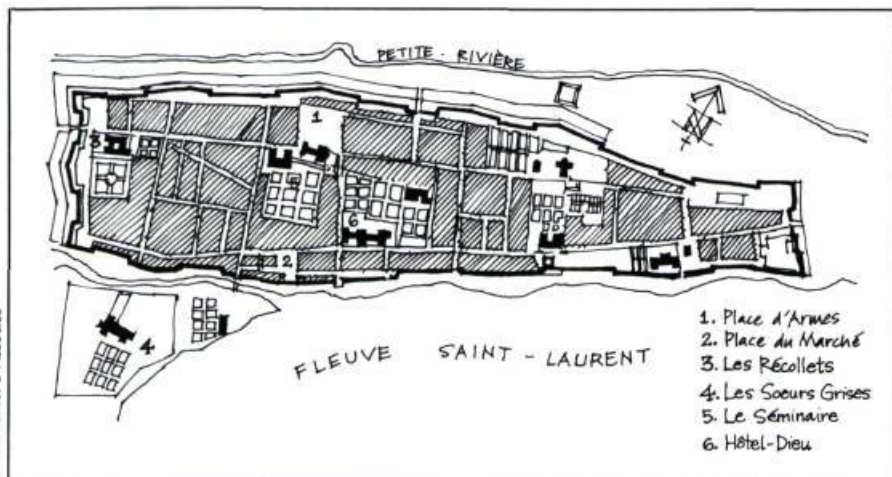
Le Parc de l'île-Sainte-Hélène à Montréal a été complètement réaménagé pendant les années 1930-1938 selon les plans de l'architecte paysagiste Frédéric Todd. Ce dernier est également à l'origine de l'aménagement du lac des Castors au Parc Mont-Royal. La réalisation la plus notoire de cette période difficile fut celle du Jardin botanique de Montréal. Le célèbre frère Marie-Victorin, auteur de la *Flore laurentienne*, constitua un groupe de pression afin de promouvoir le projet. En dépit de tous les obstacles, il a réalisé un jardin qui compte maintenant parmi les trois plus importants jardins botaniques du monde. Marie-Victorin voyait dans cette entreprise une possibilité de promouvoir la connaissance scientifique en la rendant populaire.

LES PARCS RÉCRÉATIFS (1930-1965)

La population exigeant l'accroissement des services récréatifs, les administrateurs modifient leur concept de parc comme base de réforme sociale. Ils espèrent atteindre le même objectif par le biais de parcs récréatifs et sportifs. Ce mouvement de *récréation* a débuté en Allemagne et a donné naissance aux Olympiques modernes en France.

Cette approche se concrétise avec l'arrivée des récréologues. Il s'ensuit une standardisation des éléments de jeux et les aménagements se répètent sans rapport aux conditions du site. Le mouvement dérive de la confection de plans directeurs basés sur des études statistiques et quantitatives. Les parcs, initialement conçus comme des espaces isolés, s'intègrent maintenant dans un système d'espaces verts multiples lié intimement à la trame urbaine.

Les parcs perdent définitivement tout le prestige dont ils jouissaient, phénomène consacré par la diminution des budgets affectés aux plantations et l'orientation des aménage-



1. Place d'Armes
2. Place du Marché
3. Les Récollets
4. Les Soeurs Grises
5. Le Séminaire
6. Hôtel-Dieu

Montréal au XVIII^e siècle: places publiques et jardins privés (d'après le plan de Paul Labrosse, 1761).

quences visuelles et de volumes différents. Une rangée d'arbres entourait le parc d'un écran qui cachait les laideurs de la ville. L'architecture, subordonnée à la planification et à l'aménagement paysager, devenait très accessible au parc.

Au Québec, cette influence de jardin anglais apparaît vers 1873 avec successivement l'aménagement du Parc du Mont-Royal par Frédéric Law Olmsted, celui des Plaines d'Abraham par Frédéric Todd, disciple d'Olmsted vers 1908, celui du Parc Lafontaine à Montréal vers 1888, celui de l'île Sainte-Hélène en 1870 et vers 1900, celui du parc Victoria dans la ville de Québec.

À la même époque, le développement des sociétés d'horticulture en Amérique du Nord entraîne l'aménagement de grandes villas au Québec. Atkinson, père de l'horticulture artistique se distingue; on l'associe alors au Bois de Coulonge à Québec. Ce grand parc urbain tient sa réputation en Amérique du Nord de ses aménagements paysagers d'envergure comptant des serres chaudes, une fontaine, un jardin d'hiver, des plantations et un jardin potager de quatre acres.

LE RÉFORMISME DES ANNÉES 1900-1930

Au début de notre siècle, l'évolution des parcs aux États-Unis épouse les nouvelles priorités qui se dessinent dans le secteur des loisirs. Les planificateurs considèrent que la population ne peut assumer l'organisation de ses loisirs. On désire donc aménager plus de terrains de jeu et moins de parcs ornementaux, favori-

sant ainsi l'embauche de nouveaux employés municipaux. On délaisse la création des jardins de plaisance propices aux excursions familiales pour stimuler celle des parcs publics dont les fonctions sont divisées selon les groupes et les âges.

Cette optique doit beaucoup à la naissance de la sociologie et de l'arrivée du travailleur social; elle est reliée au phénomène de *journalisme réformateur* et à l'établissement des *Settlement Houses* * dans les milieux défavorisés des villes nord-américaines y compris Montréal.

Idéalement, le parc pouvait être bien aménagé et fonctionnel, comportant une grande variété d'équipements tout en se voyant décoré par des plantations.

Les parcs et les écoles suivent le modèle industriel. Le loisir devient organisé d'où la fragmentation des activités et une spécialisation des fonctions. Le design des lignes devient symétrique et formel. On rentabilise l'espace par des chemins en ligne droite et les séquences visuelles perdent leur importance. L'illusion de grands espaces disparaît. Les bâtiments écrasent le parc.

À Montréal pendant cette période, les petits parcs urbains se multiplient au Plateau Mont-Royal et ailleurs. Ces parcs arborent presque tous la même physionomie: un plan carré en face d'une église ou d'un autre édifice important; une surface plate gazonnée sauf pour une circulation pavée en forme de «X», une plantation d'érables ou d'autres grands feuillus donnant de l'ombre. Ces parcs conservent encore aujourd'hui un intérêt malgré ou peut-être grâce à la simplicité de leur concept.



Bois de Coulange: *Spencer Wood* vers 1850 (lithographie de A.F. Lemerrier, Musée du Québec).

ments extérieurs d'après les seuls critères d'économie et d'efficacité. Les budgets sont plutôt réservés pour les activités sportives. L'aspect visuel de ces parcs demeure peu intéressant voire même laid.

LES ESPACES VERTS DEPUIS 1965

On reproche à la période des parcs récréatifs l'augmentation des services et des équipements sans l'allocation suffisante d'espaces verts. Les gens quittent la ville bétonnée pour vivre en banlieue, plus aérée. D'ailleurs, l'évolution démographique exprime le vieillissement de la population et favorise la récréation informelle et familiale. On espère réduire la crise urbaine et garder les gens en

ville en créant des espaces libres qui offrent de nouvelles possibilités de loisirs.

La participation de la population devient un critère important pour la planification des espaces verts qui ne sont pas aménagés mais plutôt libres et ouverts. Ces espaces, sauvés de l'urbanisation, demeurent fluides et dégagent un caractère permissif. Souvent linéaires, ils répondent bien aux nouvelles formes de récréation comme le cyclisme, la course à pied et le ski de fond. Le Canal Lachine à Montréal, réaménagé par étapes depuis 1969, en est un exemple parfait.

D'autres activités plus libres se développent: les jeux de cerfs-volants, les concerts, les fêtes populaires etc. On recherche une participation de

masse où la liberté d'esprit et d'action n'est pas brimée mais plutôt stimulée. Les grands espaces libres des villes sont pris d'assaut; festival de jazz à Montréal, le festival d'été de Québec et de nombreuses fêtes régionales mettent en valeur ces espaces tel par exemple, le Vieux-Port de Québec. Ce souci des espaces verts reflète d'ailleurs la prise de conscience générale pour l'écologie qui débuta au cours des années 1960 aux États-Unis et qui nous a gagné presque immédiatement.

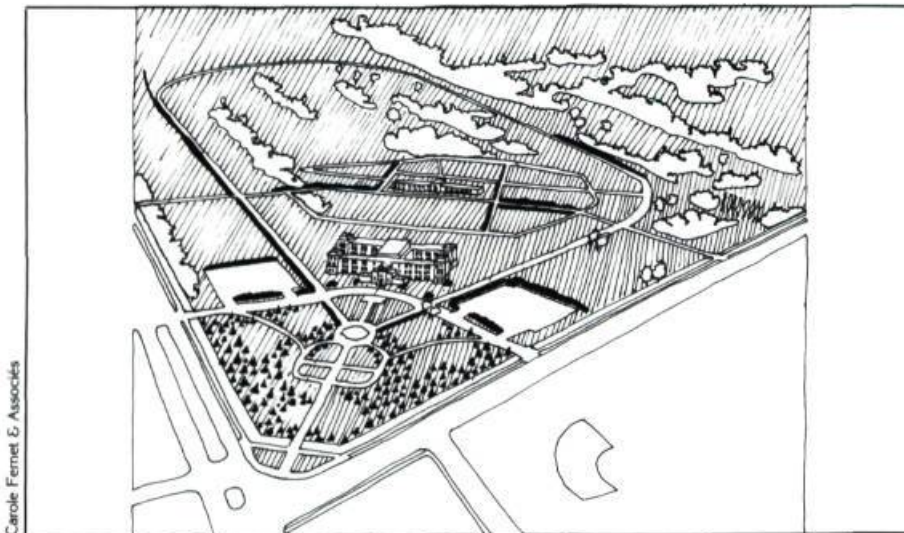
PERSPECTIVES D'AVENIR

La plupart de nos traditions de parcs et de jardins viennent de contrées comme la France, l'Angleterre, la Californie et l'Orient. Leurs traditions se sont développées en accord avec leur paysage, leur société et leur climat. Au Québec, on peut faire la même chose. Les formes de terrain, les plantes indigènes, la préservation de l'énergie deviendront des éléments de plus en plus considérés dans la conception des parcs. La grande réussite de la tourbière aux Floralies de 1980 donne un aperçu de l'évolution possible. Le perfectionnement de toutes les techniques de génie biologique et de gestion de l'environnement favorisera l'éclosion des solutions nouvelles pour l'utilisation des espaces libres, des berges de rivières, des talus et des sols difficiles. Enfin, l'on peut prévoir que la revitalisation des centres-villes entraînera un renouveau dans l'aménagement des rues commerciales, de mails piétonniers et de ruelles. Le développement des jardins terrasses pourrait résulter du retour en ville des citoyens. La restauration des jardins historiques jusqu'ici négligés prendra de l'importance.

Si les gouvernements évaluent leurs investissements dans la récréation trop onéreux, il est possible que les équipements récréatifs se développent d'une façon plus commerciale. Par exemple, citons, le safari africain, les superglissades d'eau, etc.

Nous pensons que les aménagements d'aujourd'hui sont les témoignages de notre société et de notre culture. Les arbres plantés aujourd'hui seront les gages de la qualité de notre environnement futur. ■

* Organisation de personnes philanthropes qui ont mis en place des services dans les milieux défavorisés.



Plan d'ensemble du Jardin botanique de Montréal.